



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cancer du sein

Question écrite n° 28826

## Texte de la question

M. Julien Dray appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur une note émanant de la FNCLCC et remise à l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé de l'Assemblée nationale. Cette note est alarmante dans la mesure où elle indique que le dépistage organisé du cancer du sein, promis pour le 1er janvier 2004 n'est effectif que dans 49 départements et que son accès est clairement insuffisant. Il lui demande quels moyens il compte mettre en oeuvre le plus rapidement possible pour que ce dépistage puisse être mis en place dans l'ensemble des départements français.

## Texte de la réponse

La lutte contre le cancer est l'un des chantiers mis en place par le Président de la République. Parmi toutes les actions engagées, le dépistage du cancer du sein est particulièrement efficace en direction des femmes de cinquante à soixante-quatorze ans. La promesse du Gouvernement est tenue. Aujourd'hui, le dispositif est mis en place dans cent départements, à l'exception notable de la Guyane qui, en raison de ses spécificités géographiques, fera l'objet au mois d'avril d'une mission afin qu'une stratégie particulière soit mise en oeuvre dans l'année. Par ailleurs, il ne semble pas que des difficultés d'accès, que ce soit en termes de délais d'attente excessifs pour la prise de rendez-vous chez le radiologue, de pénurie de mammographes ou de réticences des radiologues, aient été rapportées. Enfin, pour améliorer le taux de participation des femmes et l'amener à 80 % de la population cible, une campagne nationale de communication a été mise en place par le ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées et l'assurance maladie avec le soutien de la Ligue nationale contre le cancer en mai 2003 et sera poursuivie au cours de l'année 2004. Elle s'adresse aux professionnels de santé notamment aux radiologues, aux femmes et aux structures de gestion.

## Données clés

**Auteur :** [M. Julien Dray](#)

**Circonscription :** Essonne (10<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 28826

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 novembre 2003, page 8915

**Réponse publiée le :** 9 mars 2004, page 1898